

Au lycée Tristan Bernard, possibilité de faire de l'apprentissage en mixité à l'issue de la seconde, c'est-à-dire d'être intégré(e) dans une classe scolaire sur les semaines de cours :

- En 1^o et Terminale Bac Pro Métier du Commerce et de la Vente option A (Animation et gestion de l'espace commercial)
- En Terminale Bac Pro Métier du Commerce et de la Vente option B (Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale)
- En 1^o et Terminale Bac Pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités.

Sinon en groupe autonome d'apprenti(e)s

- En 1^o et Terminale Bac Pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités. (si le nombre d'inscrits ayant un contrat avec une entreprise est > 8)

Conditions indispensables :

- **signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise**
- **être mur(e) et autonome**
- **savoir organiser son temps de travail entre le lycée et l'entreprise**
- **respecter le code du travail au niveau des absences et du rythme (5 semaines de congés uniquement, absences justifiées par un arrêt de travail, 35h / semaine...)**

Alternance : 19 à 20 semaines de cours et 27 à 28 semaines en entreprise